

24, avenue de Sorèze

31250 REVEL

Téléphone : 05 61 83 52 34

Télécopie : 05 61 83 38 31

Mail : domingo-planes@notaires.fr
Etude fermée le lundi

Dossier N° : A 2023 02258
VENTE HECTARE/COLLOT
Suivi par : FDP/CM
V/Réf :

ATTESTATION

Maître Florence DOMINGO-PLANES, notaire soussignée, membre de la Société civile professionnelle dénommée "Florence Domingo-Planes", titulaire d'un office notarial à REVEL (Haute Garonne) 24, avenue de Sorèze,

ATTESTE :

Qu'aux termes d'un acte reçu par moi, le vingt-sept avril deux mille vingt-trois,

La société dénommée "SAS HECTARE", Société par actions simplifiée au capital de TRENTE-CINQ MILLIONS CENT MILLE EUROS, dont le siège social est à CLAPIERS (34830), 251 rue du Romarin BP 18 Clos des Chanterelles.

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MONTPELLIER et identifiée sous le numéro unique d'identification 351 338 660.

A vendu à :

Madame Emilie COLLOT, Développeuse Web, demeurant à AURIAC SUR VENDINELLE (31460), 4 rue du Mitron.

Née à VERSAILLES (78000), le 01 octobre 1990.

De nationalité française.

N'étant pas engagée dans les liens d'un pacte civil de solidarité.

La pleine propriété du ou des immeubles ci-après désignés :

REVEL (Haute-Garonne)

Terrain à bâtir situé à REVEL (31250), 5 rue de l'Avoine
Ledit immeuble cadastré :

Préfixe	Section	N°	Adresse ou lieudit	Contenance
	ZM	480	5 Rue de l'Avoine	03 a 50 ca
Contenance totale				03 a 50 ca

Ladite vente ayant été conclue moyennant le prix, taxe sur la valeur ajoutée sur la marge comprise de QUARANTE-QUATRE MILLE NEUF CENTS EUROS (44.900,00 €),

Le montant de la taxe sur la valeur ajoutée sur la marge fourni par le vendeur s'élevant à SIX MILLE TROIS CENT VINGT ET UN EUROS (6.321,00 €),

Le prix hors taxe sur la valeur ajoutée sur la marge ressort donc à la somme de TRENTE-HUIT MILLE CINQ CENT SOIXANTE-DIX-NEUF EUROS (38.579,00 €).

Payé comptant et quittancé aux termes dudit acte.

Transfert de propriété au jour de l'acte.

L'entrée en jouissance ayant été fixée au jour de l'acte.

Par la prise de possession réelle, l'immeuble étant libre de toute location et de toute occupation.

En foi de quoi, j'ai délivré la présente attestation établie sur **deux pages**, destinée à valoir et servir ce que de droit.

A REVEL,

Le vingt-sept avril deux mille vingt-trois.

Florence DOMINGO-PLANES

F. DOMINGO-PLANES Notaire 24 Avenue de Sorèze 31250/REVEL

